

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE MÉTROPOLITAINE

Afin d'améliorer la valorisation des atouts touristiques des communes du territoire, Orléans Métropole poursuit le déploiement de nouveaux panneaux d'information touristiques. 16 nouvelles communes ont vu l'installation de ces équipements au cours des derniers mois.



Valoriser les richesses patrimoniales des communes d'Orléans Métropole est une priorité pour la collectivité. Pour mener à bien cette mission touristique collective, des panneaux touristiques fleurissent à travers la métropole. À l'été 2024, 16 panneaux (ajoutés aux 31 déjà en place en 2023) en lave émaillée, sous forme de totems verticaux, ont été installés aux abords des sites touristiques, historiques, urbains ou paysagers de 16 communes de la collectivité. L'occasion de mettre en avant les atouts du territoire, et pour les touristes ou les riverains, d'en apprendre plus sur quelques caractéristiques locales.

À travers ce projet ambitieux, Orléans Métropole continue d'améliorer l'expérience des touristes tout en favorisant l'accessibilité et la découverte des richesses patrimoniales et culturelles de son territoire. Après une première phase réussie qui a permis l'installation de 31 panneaux, cette 2^e phase étend désormais la signalétique à 16 communes supplémentaires : Olivet, Boigny-sur-Bionne, Bou, Chanteau, Chécy, Combleux, Ingré, Mardié, Marigny-les-Usages, Ormes, Saint-Jean de Braye, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saran, Semoy et Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Les touristes, toujours plus nombreux chaque année, sont invités à retrouver toutes ces anecdotes, explications ludiques et détails historiques, traduits en anglais pour les touristes étrangers, sur ces nouveaux panneaux, disséminés à travers le territoire.

UNE SIGNALÉTIQUE MISE EN PLACE POUR SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

En lien avec l'association Compostelle 45, une nouvelle signalétique matérialisant le chemin de Compostelle sur le territoire métropolitain a été mise en place, en remplacement des autocollants posés sur le mobilier urbain. 17 panneaux de petite taille, facilement lisibles pour les utilisateurs le long des axes routiers, répartis sur les communes de Fleury-les-Aubrais, Orléans, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Coût pour Orléans Métropole : 2 177,31 € HT.